



## **Discours d'Anne Hidalgo : dévoilement de la plaque à la mémoire des élus de la Commune**

*Seul le prononcé fait foi.*

« Mes chers collègues,

Messieurs les présidents de l'association des amis de la Commune de Paris, Mesdames et Messieurs les amis de la Commune,

Si nous avons interrompu notre séance ce soir, c'est avant tout pour renouer avec notre Histoire.

En apposant au cœur du Conseil de Paris une plaque à la mémoire des élus de la commune, nous saluons la mémoire de ceux qui nous ont précédés à une époque où les plus noirs dangers talonnaient les plus grandes espérances.

De cet hommage, je souhaite dire avant tout qu'il est terriblement tardif.

Ce sont cent quarante-quatre années qui se sont écoulées depuis que le Peuple de Paris a souverainement et librement choisi ses représentants.

Ce choix, il l'a fait contre l'occupant et contre les élites politiques et économiques du pays alliées dans la défense d'un ordre injuste. Il l'a fait en toute liberté au nom-même de la liberté. Il l'a fait à la face de son pays, à la face de l'Europe et à la face du monde.

Un siècle durant, l'oubli ou plutôt le déni ont été comme l'écho de la répression terrible qui suivit la commune en 1871.

Tous les pouvoirs qui se succédèrent ensuite refusèrent de revenir sur l'acte sanglant de leur naissance.

C'est la conscience meurtrie du mouvement ouvrier européen qui a conservé la mémoire de la Commune à la fois comme tentative de révolution intégrale et comme première expérience de gouvernement authentiquement socialiste.

C'est à cette conscience que je veux rendre hommage ici parce que nous lui devons, près de cent-cinquante ans plus tard, d'avoir maintenu vivant le bel héritage politique de la Commune.

C'est bien Rosa Luxembourg, c'est bien Louise Michel qui ont permis au souvenir de la Commune de survivre à la répression politique dont il a longtemps fait l'objet.

Trop souvent les élus usent de l'histoire à leur avantage, comme si tout allait de soi. Trop souvent ils neutralisent les luttes et aplanissent l'Histoire. Trop souvent ils considèrent le présent exclusivement comme un aboutissement, comme un résultat.

Nous devons nous refuser à aplatir le cours de l'histoire en un enchaînement purement logique d'où sont éliminés les conflits et les luttes qui, à chaque époque, ont ouvert plusieurs devenirs possibles.

A l'heure où nous célébrons la mémoire des élus de la commune de Paris, ne nous contentons surtout pas de vibrer à l'unisson de leurs idéaux en gardant le silence sur leurs luttes. Refusons de ne retenir de leurs combats que ceux qui nous arrangent.

Mes chers collègues, c'est avec beaucoup d'humilité que je veux dire ce que nous devons à ces élus et ce que Paris doit à la Commune.

Rosa Luxembourg a parlé de Paris comme le cœur palpitant et saignant de la classe ouvrière européenne. C'est je crois ce qu'on peut dire de plus beau et de plus juste sur la commune.

Ce n'est pas trahir la mémoire des élus que nous célébrons que de rendre hommage à leur cœur palpitant. Ceux qui ont été à la fois des gestionnaires et des révolutionnaires, des orateurs et des organisateurs, des élus et des soldats ont tous en partage d'avoir eu un cœur battant, un cœur courageux, un cœur engagé.

À une époque gagnée par l'indifférence et une forme de neurasthénie politique qui laisse libre cours à tous les démagogues, ces grandes figures me semblent devoir être mises à l'honneur par notre ville.

Mais il y a davantage. En administrant Paris dans un contexte d'instabilité très forte, ils ont constitué collectivement le cœur palpitant de la capitale elle-même. C'est parce qu'ils se sont attachés à se montrer dignes du Peuple qui les avait délégués qu'au-delà de nos divergences politiques nous pouvons les prendre en exemple.

Il suffit de lire la chronologie des jours et des semaines de la Commune pour réaliser l'immense travail auquel les élus se sont livrés.

Le 29 mars, lendemain de la proclamation de la Commune, remise des trois derniers termes de loyers et suspension des ventes au mont de piété.

Le 2 avril séparation de l'église et de l'État.

Le 16 avril décret sur la réquisition des ateliers abandonnés.

Le 24 avril réquisition des logements vacants.

Le 28 avril interdiction du travail de nuit dans les boulangeries.

Le 19 mai décret de laïcisation de l'enseignement.

Les journées suivantes sont celles de la répression. Le cœur palpitant devient en quelques semaines le cœur saignant. L'exécution, la déportation ou s'exil deviennent alors les seules perspectives offertes à ceux qui espéraient changer le monde.

La tristesse est partie prenante de l'hommage que nous rendons ce soir à ceux que je suis fier d'appeler nos collègues.

Mes chers collègues, depuis plusieurs années la Commune a retrouvé toute sa place à Paris, grâce au remarquable travail de l'Association des Amies de la Commune dont je salue les présidents Joël Ragonneau et Jean-Louis Robert.

Ce sont pas moins de 23 rues qui font référence à la plus brûlante de nos révolutions. Quant aux élus, ils trouvent progressivement leur place dans nos mairies d'arrondissement et aujourd'hui au cœur de l'Hôtel de Ville.

Nous poursuivrons ce travail de mémoire en veillant à ce qu'il fasse toute leur place aux luttes sociales. Il nous faut faire toujours davantage pour que vivent, au-delà de ces symboles, l'héritage politique de la Commune.

Au plan national d'abord où Paris doit défendre les acquis de la Commune avec la même intransigeance que les acquis du CNR.

Au plan municipal également où l'espace public doit être recouvert et reconquis comme un bien commun – où les rues doivent être perçues et vécues comme autant de communaux – où les ressources fondamentales telles que l'eau et l'électricité doivent être universellement accessibles.

Je pense également à notre modèle social, à notre système d'éducation et de santé et à la culture qui constituent autant de biens communs, comme l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est à ces objectifs fondamentaux que les élus de la Commune ne manqueront pas de nous rappeler au cœur mêmes de nos délibérations.

Mes chers collègues, la Commune est une des plus belles et des plus tragiques intrusions du possible dans le cours de l'Histoire. Et cette intrusion a eu lieu dans notre ville.

N'oublions pas que le peuple de Paris fut, à l'issue de cette révolution, privé de son droit d'élire ses élus et son maire pendant 100 ans.

À nous de nous en montrer digne et, pour reprendre les mots d'un socialiste utopique, de répondre en actes à ceux qui nous accusent, ou seulement nous plaignent de vouloir l'impossible. »

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris